
CONFÉRENCE DE PRESSE DE RENTRÉE

LAURENT UGHETTO, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT

Vendredi 30 août 2019

Contrat de transition écologique, plan mobilité, labos de la transition, mon collège s'engage, futur schéma des solidarités... autant de dispositifs qui concrétisent la volonté des élus départementaux d'inscrire le territoire dans une démarche de transition écologique et solidaire. L'urgence climatique est désormais présente et influe sur des compétences départementales. Ainsi, le SDIS a été le premier sollicité par de très (trop) nombreux départs de feux, l'un d'eux ayant failli être funeste pour nos forestiers-sapeurs. Sur un plan moins dramatique mais néanmoins préoccupant, le territoire et notamment les agriculteurs ont été touchés par des événements climatiques ayant impacté la vie quotidienne et les récoltes. Par ailleurs, le tourisme, en demi-teinte à la mi-saison, a souffert d'une perception par ceux qui y viennent en villégiature « d'une Ardèche trop chaude ». Survie purement humaine mais aussi survie économique du territoire : tels sont les enjeux de cette transition écologique. Cette conférence de presse sera entre autres l'occasion de vous présenter le plan de bataille du Département.

LE BILAN DE L'ÉTÉ

Tourisme : une bonne saison mais des transitions nécessaires

Un printemps exceptionnel

Si un bilan définitif du tourisme en Ardèche sur le premier semestre sera produit dans le courant du mois de novembre, une fois disponibles l'ensemble des chiffres, quelques éléments émergent à mi-août. L'Ardèche a connu **des niveaux exceptionnels de fréquentation sur les ponts du printemps (Ascension et Pentecôte)** avec des niveaux de fréquentation observés supérieurs aux fréquentations du début du mois de juillet. Celui-ci s'inscrit dans la lignée des précédents : **une première quinzaine de juillet boudée** par les clientèles françaises et délaissée par les clientèles néerlandaises (pour cause de calendrier scolaire), au profit d'une contraction de la saison estivale sur le mois d'août et des séjours plus courts et plus nombreux au printemps et à l'automne.

Août rachète juillet

A fin août, la saison touristique est jugée de manière mitigée par les professionnels du tourisme ardéchois, avec une petite moitié (48%) qui se déclarent satisfaits des niveaux de fréquentation du printemps et du mois de juillet. La crise, le manque de pouvoir d'achat et dans une moindre mesure la canicule conjuguée avec l'attractivité grandissante de la montagne en été sont les phénomènes mis en avant par les professionnels pour expliquer ces résultats du début de saison en demi-teinte, qui ont semble-t-il davantage impacté les campings que les autres filières.

Pour autant, **les chiffres définitifs du mois d'août s'annoncent très satisfaisants avec 75% des professionnels qui déclarent des niveaux de réservation jugés très bons ou assez bons** (source : enquête de conjoncture CRT ARA).

Le vélo : l'atout loisirs

Le succès du vélo se confirme sur tous les secteurs ardéchois :

- 3 500 passages sur la Dolce Via lors du week-end de l'Ascension (compteur de Saint Michel de Chabrillanoux)
- 36 000 passages cumulés à Vogüé depuis le début de l'année contre 13 000 l'an dernier / 47 500 passages cumulés à Ruoms depuis le début de l'année contre 30 600 l'an dernier sur la *Via Ardèche* passée en 2019 à 22 km cette année
- Voie douce de la Payre : 30 000 passages à mi-août (viaduc d'Alissas)
- +34% de passages au mois d'août 2019 versus 2018 (*Observatoire ADT*)

Dans une Ardèche en transition, l'adoption des modes doux va en grandissant : une bonne nouvelle pour les acteurs du tourisme et l'écologie !

Les sites touristiques appréciés... et fréquentés !

La fréquentation des sites touristiques a bien résisté avec des **chiffres provisoires de fréquentation stables entre avril et juillet**. Stimulée par l'exposition sur les Lions, **la grotte Chauvet 2** a accueilli 57.544 visiteurs en juillet (+7%) avec une tendance haussière qui semble perdurer en août permettant au site de fêter son **2 000 000^e visiteur fin août** (source : Observatoire ADT).

Sur le site du **Pont d'Arc**, **la saison estivale s'est correctement déroulée** et on note que les visiteurs prennent peu à peu l'habitude d'utiliser **la navette gratuite** entre le site du Pont d'Arc et le centre de Vallon. De même **le parking Pont d'Arc Belvédère** réalisé en 2017 par le Département dans le cadre de l'Opération Grand site est de mieux en mieux **identifié et utilisé par les autocaristes et visiteurs individuels** qui empruntent ensuite la liaison piétonne jusqu'au belvédère.

2019 : année d'études et de réflexion sur les enjeux du tourisme ardéchois

Ce début de saison confirme des mutations de fond observées dans l'économie touristique ardéchoise, dont 3 font actuellement l'objet d'études et de réflexion :

- **La sensibilité des clientèles au prix**, avec une étude en cours sur le positionnement de la destination Ardèche en termes de prix qui devrait permettre de situer notre département par rapport à ses principaux concurrents (décembre 2019).
- **Le succès des plates-formes d'hébergement collaborative**, avec une enquête en cours conduite en lien avec le CRT sur le poids des plates-formes type AirBnB dans l'offre d'hébergement de notre département (livraison 2019)
- **L'impact des enjeux de transition écologique sur l'économie touristique**, avec une action conduite en partenariat avec la fédération de l'hôtellerie de plein air sur la mutation du modèle locatif dans les campings (démarrage 2020 / contrat de transition écologique Ardèche).

LE CHIFFRE :

Du 1^{er} janvier au 17 août, **10 millions de nuitées** ont été enregistrées sur notre département, dont ¼ de touristes étrangers avec un top 3 : Pays Bas / Allemagne / Belgique (fréquentations enregistrées par Flux Vision Tourisme).

Culture : un bon cru pour la plupart des festivals et des sites touristiques

De nombreux partenaires ardéchois et le Département ont déployé cet été tous leurs talents pour émerveiller les visiteurs. Une diversité qui fait écho à celle – culturelle - présente en Ardèche.

De la Préhistoire – et la grotte Chauvet – à nos jours, en partant par les grands événements de l'Antiquité et du siècle dernier, la programmation a offert aux visiteurs la possibilité de découvrir comment l'Histoire a modelé l'Ardèche... le tout dans un cadre appelant à d'autres découvertes.

Les Nocturnes de **MuséAl** ont quant à elle rassemblé à la mi-août plus de 500 spectateurs au cours de 4 événements sur les 6 programmées, pour des moments intimes ou plus grand public. Une programmation qui permet d'animer le lieu tout comme les nombreux ateliers et visites qui ont rythmé l'été de MuséAl. Résultat : **une augmentation des entrées au musée**, sur le site (+ 10 %) et la possibilité pour les visiteurs de découvrir le thème central de cette année au musée départemental, « bien produire pour bien manger » avec l'exposition « De la terre au palais : 2000 ans de bon goût en Ardèche » qui se tient jusqu'au 1^{er} décembre et s'inscrit dans la dynamique de la transition écologique du Département.

LES CHIFFRES

Le **Festival d'Alba** notamment a connu une très belle édition, sans aucune intempérie, permettant de passer la barre des **30 000 spectateurs**, dont 18 150 non payants, pour les 92 représentations (dont 17 gratuites) proposées.

La **Grotte Chauvet** a accueilli son **2 millionième visiteur** ce 29 août.

Incendies : une saison tristement chargée

A ce bilan touristique, nous devons désormais mentionner **les importants départs de feu combattus par les sapeurs-pompiers et les forestiers-sapeurs**. Volontaires ou non, ces incendies ont néanmoins été un terrain propice à un développement rapide et parfois difficilement maîtrisable, comme sur l'événement de Lablachère où les obstacles aidant d'habitude les soldats du feu (vignes, pierres) n'ont pas réussi à remplir leur rôle de par la sécheresse des sols et de la végétation. Si les conditions climatiques ont malheureusement été favorables aux départs de feu, plus nombreux en été de par l'augmentation significative de la population, l'organisation entre les différents acteurs (sapeurs-pompiers, Forsaps, ONF, DDT, gendarmerie nationale), préparés pour ce genre d'interventions estivales, ainsi que le travail préventif des Forsaps tout au long de l'année a permis de circonscrire les feux les plus indomptables.

Pour la seule période du 1^{er} juillet au 19 août, 66 feux de forêts ont été comptabilisés, pour la plupart rapidement maîtrisés par les sapeurs-pompiers grâce à la réponse rapide et active des moyens employés et du dispositif préventif mis en place. Malgré les conditions météo défavorables, l'action des différents acteurs a permis de limiter tous les départs de feu, des plus innocents aux plus significatifs. Parmi eux, trois sont à dénoter, ayant détruit à eux seuls environ 300 ha de végétation sur un total de 410 ha au 19 août : Lanas (170 ha), Lablachère (90 ha) et Vallon-Pont-d'Arc (25 ha). Les conditions extrêmes ont rendu difficiles les interventions et nécessité une mobilisation importante : mise en place de 43 groupes d'intervention feux de forêts et 143 heures de vol pour l'avion d'observation.

LE CHIFFRE

Ce **début d'année 2019** est d'ores et déjà au-dessus des moyennes des 11 dernières années, avec **180 départs de feux pour une superficie brûlée estimée à 410 ha** (moyenne de 269 ha). Elle contraste avec 2018, année exceptionnellement basse tant en nombre de départ (130) que de surface parcourue (28 ha).

ARDECHE EN TRANSITION : C'EST PARTI

LE CONTRAT DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CTE) :

Une charte, deux contrats et 24 fiches actions réunissant tous les acteurs ardéchois

Nouvelle démarche de partenariat entre l'État et les collectivités locales, associant notamment les entreprises et les associations, les contrats de transition écologique (CTE) contribuent à la traduction, au niveau des territoires, de l'ambition écologique que la France s'est fixée aux niveaux national et international. L'objectif est d'accompagner la réalisation de projets concrets contribuant à la mutation écologique et économique de nos territoires et de constituer un réseau de collectivités en transition qui font la preuve de leur engagement écologique et jouent le rôle de démonstrateurs.

En Ardèche, le Département a logiquement choisi de préparer l'avenir en mettant l'Ardèche en transition afin d'anticiper les changements et d'atténuer les impacts des transitions sociales, économiques et écologiques. Si le Département est à l'initiative de cette démarche, il se positionne au service des territoires, comme catalyseur de la transition écologique en Ardèche. Il unit les territoires pour qu'ensemble les Ardéchois évoluent dans leurs comportements, pour qu'ensemble ils portent une ambition vertueuse et optimiste pour notre territoire, pour qu'ensemble ils entrent en transition. **17 EPCI vont signer les CTE au côté du Département.**

Depuis la semaine de la transition en septembre 2018, deux contrats de transition écologique ont été co-construits au cours des derniers mois. Les ambitions de ces contrats sont au nombre de 4 (**éducation à la transition écologique et solidaire, préservation des ressources en eau et en énergie, une agriculture résiliente de qualité, des mobilités intelligentes**) et s'appuient sur des enjeux identifiés, mis en perspective lors de la semaine de la transition. Elles visent à **transformer l'économie ardéchoise et son modèle de développement par l'émergence de nouvelles filières, de nouveaux schémas sociétaux.** Cela passa aussi par une nouvelle manière d'habiter le territoire, marquée par des **valeurs de respect de la ressource et de dialogue.** Ces contrats **mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires retenus.** Les deux CTE ardéchois illustrent la volonté collective de faire de l'Ardèche un département à la pointe de la transition écologique."

En tant que chef de file reconnu en faveur de la transition du territoire ardéchois, **le Département a également assuré un rôle de chef d'orchestre pour mettre en musique et présenter à l'Etat toutes les initiatives travaillées dans les territoires** et le Conseil départemental portera aussi des projets à son échelle, issus de l'engagement politique de sa majorité et reposant sur ses grandes compétences en matière de solidarités humaine et territoriale.

Les CTE seront officiellement **signés le 13 septembre prochain** à Privas, en présence d'Emmanuelle Wargon, **des 17 collectivités impliquées et du Département.** Une charte (spécificité ardéchoise) positionnera le Département en coordination de cette démarche).

LE CHIFFRE

Les projets partenariaux, publics/privés représentent **un budget global de 231 M€ sur 3 ans** cofinancés par les collectivités, l'Etat et ses agences (Ademe / Banque des territoires...) et l'ensemble des partenaires des fiches actions

Exemple actions CTE en annexe

TRANSITION : EN INTERNE AUSSI !

Que serait une collectivité en transition si ses agents n'étaient pas impliqués ? Un appel à projets « **Les labos de la transition** » a également été ouvert en interne aux agents du Département, pour un budget de **1 M€**.

Le jury, composé d'élus et d'agents du Département, a validé **19 de ces projets**. Le budget définitif de ces labos de la transition sera voté à la commission permanente de septembre (09/09). Chaque projet est financé pour moitié par l'enveloppe des labos de la transition et pour l'autre moitié par la direction qui portera le projet.

Médiation par l'animal, sensibilisations autour de l'environnement et de l'agriculture, mais également numérique, sont autant de domaines abordés par les agents à travers leurs projets innovants et variés.

QUELQUES EXEMPLES :

Le **secteur agricole ardéchois**, très bon élève sur le plan biologique (l'Ardèche se partage le titre de premier département bio de France avec la Drôme), opère avec constance une transformation vers une production adaptée à son environnement et aux conditions climatiques. La **transition écologique mais également sociale** trouvent donc toute leur place dans ce domaine, et apparaissent dans les deux labos suivants :

- **Fermes en transition** : accompagner la transmission de 10 exploitations agricoles, réparties sur l'ensemble du département, en développant au sein de chacune d'entre elles une dimension liée à l'insertion sociale et professionnelle
- **Eco-pâturage expérimental** : Mettre en place de l'éco-pâturage expérimental sur une parcelle de prairie de la Combe d'Arc afin de proposer une alternative à la gestion mécanisée des parcelles, dans le cadre de l'Opération Grand Site.

La transformation agricole passe aussi par une prise de conscience du bien-être animal et de tous les bienfaits qui peuvent en découler. A l'heure où les élevages industriels sont de plus en plus pointés du doigt, accueillir des poules de réforme issues de poulaillers professionnels pour leur éviter une fin de vie prématurée est un concept qui prend de plus en plus d'ampleur. S'inscrivant dans cette logique ainsi que dans la médiation animale, un des projets consiste à **installer un poulailler, idéalement de poules réformées, au sein du foyer de l'enfance, dans l'optique de gestion des déchets et de sensibilisation des enfants**. En effet, le foyer de l'enfance dispose d'une cuisine propre et donc de déchets qui, au lieu de finir à la poubelle, peuvent servir de nourriture aux poules. Le foyer accueillant un public demandant de l'attention et du calme pour mieux repartir dans la vie, trouvera un bénéfice dans l'entretien du poulailler et de ses occupantes.

La transition passera également par **le numérique**. Le Département accompagne ce volet à travers les appels à projets sur **les tiers-lieux**, qui permettent aux Ardéchois de trouver des espaces de co-working pour diminuer à la fois la solitude pouvant apparaître dans des professions libérales, et le temps de trajet notamment automobile. Ces actions qui appellent à réinventer l'espace de travail ont inspiré deux projets :

- **Le numérique en faveur de la transition** : Faire du site de la Boissine un laboratoire d'innovation pour le département autour du concept « le numérique au service de la transition écologique ». Achat de mobilier numérique à mettre sur le site de la Boissine à disposition des agents pour favoriser la transition écologique.
- **Sensibilisation aux éco-gestes, en deux étapes** : 1- développer un outil d'accompagnement social aux éco-gestes, au service des professionnels et des usagers, pour la prévention des dépenses de surconsommation (énergétique, eau, alimentaire...), grâce à des kits pour la réduction de la consommation d'eau, le DIY... 2- créer un collectif ressource/CMS constitué des publics accueillis en CMS, des associations du territoire, sensibilisées à la question, des professionnels de l'accompagnement social. Ces collectifs seront des espaces ressources pour échanger, développer ou créer des solutions de manière utopique, l'idée et d'aboutir à la création de tiers-lieux permettant d'expérimenter en collectif, apprendre, partager les savoirs.

Un point incontournable de la transition réside dans **les transports**. Si comme nous venons de le voir les innovations de type tiers-lieux permettent aux Ardéchois de limiter leurs trajets, il est difficilement concevable d'imaginer une Ardèche sans déplacements. **La mobilité douce a ici un rôle à jouer**, notamment via la pratique du vélo qui se développe d'ores et déjà dans le monde du tourisme mais également pour les habitants à travers le **développement des voies douces**. Les collectivités sont en première ligne pour accompagner ce changement. C'est dans cette logique que s'inscrit le projet suivant :

- **Pratique du vélo** : répondre au besoin des collectivités de mettre en place des équipements visant à favoriser la pratique du vélo : acquérir de façon groupée du mobilier à mettre à la disposition des collectivités qui en feront la demande (EPCI et communes). Ils ont vocation à être installés partout, le long des voies vertes mais aussi dans les centres-bourgs.

A RETENIR

L'Ardèche en transition, c'est :

> 1 CTE : 1 charte, 24 actions, 17 collectivités impliquées, 231 M€ sur 3 ans

> Un Département actif avec :

* 1 **budget converti « transition »**, représentant **50 €/habitant en 2019**, soit 16 M€

* **19 projets labellisés « Labo de la transition »** proposés par les services du Département représentant un budget global de **1 M€ (2019-2020)**

* 1 **Plan mobilités** voté en décembre lors de la séance de Budget primitif

* 1 Plan restauration dans les collèges avec « **Mon collègue s'engage** »

* 1 **Schéma des solidarités** qui complétera le volet solidaire de la « transition écologique et solidaire » voté au budget primitif 2020

ROUTES : LA TRANSITION DES MOBILITES

L'Ardèche, seul département sans train voyageur, compte principalement sur ses routes départementales pour lier les territoires. Une situation qui jure avec une volonté d'adapter les mobilités à la transition écologique. C'est pour cela que la direction des routes agit sur deux points :

- Dans le présent, via les techniques d'entretien des routes
- Dans un avenir proche, à travers le plan des mobilités.

ENTRETIEN DES ROUTES

Les automobilistes les croisent à l'approche de l'été, non sans une certaine méfiance : les gravillons font pourtant partie d'une technique de revêtement plus respectueuse de l'environnement.

Produit souple, capable de se déformer pendant l'hiver puis de reprendre sa place à la belle saison, l'enduit superficiel utilisé pour les routes de montagne permet de limiter le coût financier et environnemental de l'entretien des routes.

D'autres techniques sont employées pour limiter ces frais. Le chantier de la déviation à Lagorce, l'un des plus importants de l'année 2018-2019 pour le Département, en est un bel exemple.

La voie de 700 m, ouverte à la circulation depuis le 12 juillet, représente 8300 m³ de déblais dont 2000 m³ de déblais rocheux, mais seulement 1900 m³ de remblais d'emprunt grâce à la réutilisation de matériaux de déblais. L'inauguration est prévue le 10 septembre prochain.

LE CHIFFRE

12 M€ investis de juin à août 2019 sur les routes ardéchoises pour la sécurité et le confort des usagers (voir annexe 1)

LE PLAN DE MOBILITES

Le Département travaille à l'établissement d'un plan de mobilités, qui viendra se substituer au plan routier actuel.

Il s'agit d'une ambition partagée **pour que la mobilité ne se résume pas au seul traitement de la route et des automobilistes** mais à toutes les modes de déplacements et à tous les usagers : jeunes, moins jeunes, en bonne santé ou non et quelle que soit leur zone d'habitation – zone dense de la vallée du Rhône ou plateau ardéchois.

Ce plan des mobilités que souhaite promulguer la collectivité s'inscrit dans les cadres plus globaux :

- à l'échelle nationale de la Loi d'Orientation sur les Mobilités (loi LOM), du Plan Vélo national ;
- à l'échelle régionale, dans le cadre du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

Ses principales orientations stratégiques sont regroupées en trois axes – adapter et sécuriser les routes, pour une mobilité alternative et solidaire, réduire les besoins en mobilité – et seront déclinées en actions présentées à l'Assemblée lors du budget primitif 2020.

ENSEIGNEMENT : LA TRANSITION DANS L'AVENIR

MON COLLEGE S'ENGAGE (voir annexe 2 –rentrée scolaire)

La Charte « Mon collège s'engage » a pour but de mobiliser l'ensemble des acteurs de la restauration scolaire des collèges autour d'un challenge visant à obtenir une labellisation comportant trois niveaux.

Les enjeux du projet :

- Fournir chaque jour aux collégiens des **repas de qualité** (développement de l'approvisionnement en filières courtes par territoire/EPCI, minimum 50% de fait-maison, 50% de produits bio, etc.)
- Assurer **confort et bien-être aux élèves et aux agents** (cadre du repas amélioré, valorisation du savoir-faire des agents, outils adaptés et produits d'entretiens respectueux de l'environnement et des personnes, etc.)
- **Réduire l'impact environnemental de l'activité des collèges** (réduction et valorisation des déchets en partenariat avec les EPCI, réduction de la consommation énergétique (cuisson basse température), etc.)

A la rentrée 2019 : **17 collèges publics ont volontairement fait le choix de s'engager dans cette démarche**. Ils ont participé dès le printemps 2019 à des groupes de travail destinés à construire et mettre en application la démarche « Mon collège s'engage » et à établir collectivement la Charte. Ils ont 3 ans pour atteindre les 3 niveaux de labellisation. En 2020, tous les collèges devraient être engagés.

La démarche « Mon collège s'engage » c'est :

- Un programme ambitieux qui vise à garantir le bien manger au collège et qui inscrit concrètement les collèges ardéchois dans l'Ardèche en Transition.
- Un levier de développement local (agriculture, gestion des déchets, etc.) transversal et complet.
- Un partenariat remarquable avec les services de l'Education nationale et les établissements.
- Un levier éducatif pertinent pour des collégiens éclairés sur les enjeux de la transition.
- Du bon sens mis au service de l'action publique et des plus jeunes.

EN CHIFFRES

3,25 €, c'est le prix moyen du repas pour un demi-pensionnaire présent 4 jours par semaine (hors aides). Le coût de revient pour le Département est à multiplier par 2.

Avec **1 240 000 repas annuels, 70 % des collégiens bénéficient à midi d'un repas équilibré.**

A2C : L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A PORTEE DE BACHELIER

Un taux de réussite au bac plus qu'honorable, identique ou supérieur aux moyennes académique et nationale, et pourtant, **à peine plus de 50 % des bacheliers ardéchois s'orientent vers des formations universitaires** : ce constat amer est celui de la situation ardéchoise. Une conjoncture qui semble être le résultat de plusieurs facteurs, principalement géographiques et socio-économiques : **éloignée des pôles universitaires**, particulièrement à l'ouest, l'Ardèche détient également le plus fort taux de précarité d'Auvergne-Rhône-Alpes. Lorsque se lancer dans un parcours d'études supérieures rime avec départ précoce du foyer familial et frais annexes importants (loyer, déplacements...), toute motivation peut être freinée par ces aspects pratiques, surtout en cas d'hésitation sur le choix de son orientation.

C'est pour parer à tous ces obstacles et donner une nouvelle chance à ce public que **le Département a décidé de créer un tiers-lieu¹ permettant de suivre des études supérieures à distance.**

Le panel proposé repose sur **l'ensemble des formations aujourd'hui existantes à distance, dispensées par n'importe quelle université française.**

Le Département lance donc son premier campus connecté à la rentrée 2019 à Privas Si le succès est au rendez-vous, ce tiers-lieu, labellisé par le ministère de l'Education nationale et soutenu par le rectorat de l'académie de Grenoble, devrait être rejoint par d'autres campus dans les années scolaires à venir.

A RETENIR

Démarrage officiel de l'année universitaire « Ardèche campus connecté » **le 4 octobre**

AGRICULTURE : UN DEFIL HUMAN ET ECONOMIQUE

La semaine de la transition, et plus précisément la journée consacrée à l'agriculture et à la forêt, ont permis de partager le diagnostic suivant : **les enjeux climatiques, les problématiques d'accès au foncier et les nouveaux modèles de consommation alimentaire** s'imposent aujourd'hui de manière cruciale et **nécessitent des réponses fortes pour envisager sereinement l'avenir.**

Sous l'impulsion de la vice-présidente en charge de l'agriculture, un travail s'est engagé avec les partenaires du Département dans ce domaine (Direction départementale des territoires, Chambre d'agriculture, Agri bio Ardèche, Ardèche le Goût, PNR des Monts d'Ardèche) afin de proposer à l'assemblée départementale des **inflexions profondes de l'action du Département dans le domaine agricole.**

Ainsi, l'assemblée départementale se verra proposer, lors de la séance du 28 octobre prochain, le principe d'expérimenter une **démarche de contractualisation avec des territoires volontaires** et déjà engagés dans une politique agricole articulée autour des 4 priorités suivantes :

- Restaurer et conquérir des **surfaces agricoles**,
- **Adapter les filières** aux changements climatiques et développer leur capacité de résilience,
- Permettre aux Ardéchois d'accéder à une **alimentation responsable**,
- **Produire de l'énergie renouvelable** dans les exploitations.

¹ Un tiers-lieu est un espace entre le domicile et le lieu de travail ou d'études, qui permet le développement de projets personnels et professionnels mais également la rencontre et l'échange entre ses usagers.

SOCIAL : UNE TRANSITION QUI PROFITE A TOUS

Parce que la transition écologique ne peut se permettre de laisser qui que ce soit au bord du chemin, le Département a engagé un important travail sur différents aspects de sa politique sociale pour que celle-ci s'adapte aux enjeux de demain.

DESERTIFICATION MEDICALE : LES ASSOCIATIONS INVITEES A ENTRER DANS LA LUTTE

C'est un fait : l'Ardèche manque de médecins. Le Département met en place depuis plusieurs années des actions diverses permettant de rendre le territoire plus attractif aux yeux des professionnels de santé : télémédecine, centre de soins, maison des internes... Un **appel à projets « Lutte contre la désertification médicale »** est venu compléter cet engagement en donnant la possibilité aux acteurs du territoire de mener des projets ou actions pour renforcer l'attractivité du territoire et notamment :

- Favoriser un **premier contact de qualité** pour les internes stagiaires en médecine.
- **Favoriser l'installation** de médecins en Ardèche.
- **Faciliter l'exercice** quotidien de la médecine.

10 projets ont été déposés par 5 associations. 7 projets ont été retenus par le comité de sélection. Les projets devront être réalisés avant le 31 décembre 2020. **58 000 € seront mis à disposition sur ces projets.**

Les projets (le vote définitif aura lieu le 09/09/2019 en commission permanente) retenus :

- Pack de bienvenue à destination des internes en médecine générale stagiaires en Ardèche
- Réalisation d'une série de films intitulés "Médec'in Ardèche", dédiées à la présence médicale en Ardèche.
- Mise en place d'une salle multimodale d'enseignement délocalisée pour la formation en continue des professionnels de santé et une salle de visioconférence afin d'échanger entre professionnels de santé.
- Création d'un site internet afin de promouvoir l'exercice de la médecine en Ardèche
- Organisation d'un week-end annuel pour l'accueil des internes en médecine générale en stage en Ardèche
- Création d'un site internet « spécialisé » sur la pédiatrie en Drôme-Ardèche pour créer un lien entre les professionnels de santé, les parents et l'enfant.
- mise à disposition d'un hébergement pour d'accueillir les internes stagiaires en médecine générale

FAMILLES PARRAINANTES : L'EXPERIENCE CONTINUE

Le dispositif des familles parrainantes a été mis en place en décembre 2017, en partenariat avec l'association Pluriels. Ce dispositif est précurseur au niveau national.

En effet, si les Départements ont obligation de prendre en charge les mineurs non accompagnés (MNA), chaque collectivité est libre de mettre en place l'organisation qu'elle souhaite. En Ardèche, l'exécutif départemental a mis, dès l'arrivée des premiers jeunes, les moyens nécessaires pour accueillir ces enfants avec humanité. **Huit d'entre eux ont intégré le dispositif de familles parrainantes.**

Le **Département a pour ambition d'arriver à 20 familles permanentes.** Une deuxième vague de réunions est en train d'être mise en place : premier rendez-vous le 18 septembre à Saint-Montan.

UN SOUTIEN RENFORCE AUX BENEFICIAIRES DU RSA

Le RSA est une compétence du Département. Ses bénéficiaires sont pris en charge de différentes manières selon les décisions de chaque conseil départemental. Le Département de l'Ardèche a décidé de les accompagner au-delà du versement de la prestation d'aide sociale :

- Via les contrats aidés : les **40 contrats aidés** du Département ont été pourvus pas des bénéficiaires du RSA (29 agents collèges, 10 agents au service social, au service de construction et maintenance des bâtiments). Le Département dans le cadre de sa politique d'insertion, a souhaité que les contrats aidés soient attribués à des bénéficiaires du RSA. Les contrats aidés devenus, depuis février 2018, contrat parcours emploi compétences (PEC) s'articulent autour du triptyque emploi- formation- accompagnement. Afin de favoriser les parcours de professionnalisation tout en maintenant la

continuité de service, les élus du Département ont décidé en octobre 2018, d'augmenter la durée du contrat de 22 h hebdomadaires annualisées à 27h.

- Via des actions mises en place à l'image de « Passerelles vers l'emploi ». L'objectif est d'agir à deux niveaux, aux deux extrémités de la chaîne : **accompagner 60 bénéficiaires du RSA vers une démarche de remobilisation vers l'insertion professionnelle, et accompagner les partenaires économiques d'un territoire à une meilleure appréhension des publics au RSA** afin de favoriser leur intégration. En effet, les bénéficiaires du RSA souffrent d'un problème d'image et perdent parfois la confiance nécessaire pour entreprendre une recherche d'emploi efficace. Pour rétablir tous ces éléments, des tables rondes sont organisées pour échanger autour des codes en entreprise, de l'environnement économique favorable à l'emploi, des recherches efficaces de réseau et d'emplois ou de formations. Des rencontres sont également organisées avec les acteurs économiques du territoire. Mises en œuvre pour la seconde année ces rencontres ont déjà un bilan positif : les retours des bénéficiaires et des entreprises sollicitées ont permis d'apprécier l'évolution du regard des employeurs et potentiels employés ; cette avancée est même allée jusqu'à déboucher sur des embauches. Changer les codes et bousculer les idées reçues, c'est cela aussi, la transition !

UN NOUVEAU SCHEMA SOCIAL PROPOSE AU BP 2020

Le schéma des solidarités prolongé d'une année devra être renouvelé fin 2019. Il sera proposé aux élus lors du Budget primitif 2020. Aujourd'hui son **contenu est en cours d'élaboration**. Pour ce faire – et la méthode est en soit une vraie transition « sociale » - un vaste **travail de concertation, incluant les usagers** des politiques publiques, a été conduit au 1^{er} semestre 2019 pour préparer le renouvellement du schéma des solidarités. Cette concertation s'est appuyée sur une méthode innovante : SPIRAL qui s'inspire d'une logique d'investissement social où **il s'agit de s'appuyer sur les capacités des personnes et soutenir leur participation dans la société**.

Ainsi, les temps de concertation citoyenne menés sur le territoire ont abouti à la **mise en lumière les difficultés rencontrées par les Ardéchois** pour accéder à une information correcte. Plusieurs facteurs ont été évoqués, parmi lesquels : la multiplicité des acteurs intervenant dans le champ du social ; la multiplicité des sources et canaux d'information ; le problème de la fiabilité et mise à jour des informations ; les supports parfois inadaptés etc. aboutissant à ce que les usagers se découragent ou passent à côté de certains de leurs droits sociaux par méconnaissance...

Le prochain schéma devra sur ce thème, comme sur tous ceux issus de la concertation et pointés comme enjeux d'une Ardèche en transition écologique et solidaire, proposer des solutions innovantes. Dans ce cas une **hypothèse** issue des temps d'échanges menés pourrait consister à mettre en place (en test sur un territoire dans un premier temps) une **solution itinérante pour aller au-devant des Ardéchois** (ex. sur les marchés), pour échanger autour des services offerts par le Département et créer du lien en leur amenant "l'info qu'il leur faut".

PERSONNES AGEES : REPENSER LES ETABLISSEMENTS

Le Département, avec l'appui de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, a proposé et financé la **mise en œuvre d'innovations au service des personnes âgées**, avec des aides techniques et domotiques intégrées dans la résidence en cours de finalisation à Privas et destinée aux personnes âgées de plus de 60 ans.

Cette opération qui favorisera la qualité de vie des seniors résidants ici, résulte d'une opération partenariale, portée par Ardèche Habitat, pour la mutualité française avec un soutien supplémentaire du Département à hauteur de à hauteur de 160 K€ en appui à l'innovation:

A RETENIR

Une **résidence sociale de 18 logements au cœur du centre-ville de Privas** destinée aux personnes de + 60 ans **équipée de dispositifs innovants favorisant le maintien à domicile**
Cuisine équipée avec 3 hauteurs de travail / Salle de bain accessible PMR / Lavabo accessible fauteuil / Douche à l'italienne avec barre d'appui / Miroir orientable / WC indépendant suspendu avec réglage en hauteur etc. Livraison avant fin 2019

CULTURE : LA TRANSITION DANS L'ÉVÉNEMENTIEL

La transition écologique passe aussi par un aspect majeur de la collectivité : l'événementiel. En effet, une question est apparue naturellement dans l'organisation de cette transition : comment **les acteurs locaux, organisateurs de manifestations** culturelles, sportives, citoyennes, festives, peuvent-ils répondre – s'ils ne le font pas déjà – aux **défis environnementaux et se faire le relais de cette dynamique territoriale** dans l'organisation de leurs événements ? Et dans ce cadre, quel rôle pourrait jouer le Département, accompagnateur de nombreuses manifestations sur le territoire ?

Ces questions et bien d'autres seront la base d'un travail collégial, mené en interne et en externe, qui doit permettre l'élaboration collective d'une **charte d'engagement** pour un événementiel en transition.

Cette charte, construite autour de valeurs et d'objectifs spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis, nécessitera un travail de co-construction.

Un groupe de travail, mêlant acteurs départementaux et partenaires locaux volontaristes, sera constitué à l'automne pour intégrer cette dynamique de transition à l'ensemble des dispositifs de soutien portés par le Département dès 2020.

AIDE AUX COMMUNES : PASS TERRITOIRES, UN DISPOSITIF QUI SOUTIENT LES PROJETS DE TRANSITION

Avec un montant moyen de 60 000 € par an et par commune, l'Ardèche se classe parmi les dix Départements les plus interventionnistes dans ce domaine, au-dessus de la moyenne nationale.

Avec le PASS Territoires, mis en œuvre depuis 2018, le Département a rassemblé toutes les aides pour les résumer à un seul dossier de demandes de subventions type, constitué de fiches techniques par thématiques. Ainsi, l'accès aux dispositifs s'en est retrouvé simplifié, apportant aux EPCI bénéficiaires un accompagnement répondant à leurs besoins plus qu'aux demandes administratives.

Pour 2019, ce sont plus de 370 dossiers qui ont été reçus sur l'ensemble des 12 thématiques concernées. **249 d'entre eux ont été retenus, représentant un montant total d'aides de 13,3 M€.**

Les thématiques en question incitent les EPCI à présenter des projets en faveur de l'environnement, notamment celles autour de la constitution de domaines forestiers publics pour une meilleure protection de la forêt, des travaux d'économie d'énergie et réseaux de chaleur, de la mise en valeur des cours d'eau, de la mobilité douce, etc.

NUMÉRIQUE : SENSIBILISER ET ÉDUIQUER

Le Département de l'Ardèche est entré dans une phase de transition dans laquelle le numérique joue un rôle majeur. Afin de veiller à ce que **chacun des citoyens puisse avoir accès à ses services et en maîtrise les outils**, sans subir de désagréments importants liés à ces changements le Département s'engage à accompagner les citoyens de tous horizons et de tous âges dans les usages du numérique, en préservant les liens sociaux, et en évitant d'accentuer les inégalités.

C'est la raison pour laquelle, **du lundi 30 septembre au samedi 5 octobre 2019**, le Département de l'Ardèche organise une **semaine consacrée au numérique** et plus particulièrement aux données dont la croissance est exponentielle.

Quand les données s'en mêlent : une semaine riche de nombreux événements gratuits et accessibles à tous aux 4 coins du Département pour permettre à chacun de mieux comprendre l'enjeu des données, leur production, exploitation, protection... Une semaine pour devenir un acteur éclairé des nombreux services numériques dont l'usage est désormais quotidien (programme prévisionnel en annexe).

CONTACTS

Direction de la Communication : Isabelle SEREN / Sandrine BARBERINO / Corine FONTANARAVA

04 75 66 77 12 / 04 75 66 71 46 / 04 75 66 77 08 - com@ardeche.fr

ANNEXE 1 – CONTRAT DE TRANSITION EXEMPLE DE FICHE-ACTION

MAISON DE LA TRANSITION ET LABORATOIRE D'INNOVATION SOCIALE

Le Département de l'Ardèche propose de créer un centre de ressource et de formation "Maison de la transition et Laboratoire d'innovation sociale" dans le site de La Boissine, dans la commune de La Voulté sur Rhône. Niché au cœur d'un Espace naturel sensible, ce site pourrait accueillir des agents, des scolaires, des résidences d'artistes, des résidences scientifiques, valoriser les actions "transition" du Département et devenir un laboratoire de création et de design des politiques publiques liées à la transition.

Par ailleurs, la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la pauvreté impliquant un volet important consacré à la formation des professionnels et aux changements de postures professionnelles. Développer le « Aller Faire », la participation des usagers et le renforcement de leur pouvoir d'agir, l'accès aux droits, les approches collectives, les démarches autour de l'employabilité et du numérique, nécessitent un accompagnement au changement nourri par de la formation, des apports extérieurs et le renforcement de l'échange interinstitutionnel et avec les usagers du service social. C'est dans cet objectif que le Département souhaite la mise en place d'un laboratoire de transformation sociale, structure nouvellement conçue dans le cadre du projet de transition.

REDUIRE L'IMPACT ECOLOGIQUE A TRAVERS DES MOBILITES INTELLIGENTES

Le groupe Delmonico Dorel, présent en Ardèche et don une des filiales spécialisées dans le transport de marchandises est implantée à Andancette, sera le pilote d'une action CTE Ardèche. Cette action vise à mettre en place des solutions alternatives à la route. En 2019, la flotte de véhicules de la société a parcouru près de 2 millions de kilomètres. Aujourd'hui cette société s'engage à réduire l'émission de GES en développant le transport fluvial pour porter sa part de fret non routier) 10% d'ici 2023. Sébastien Micoulet, directeur Transport et Environnement dans l'entreprise explique : « le groupe possède actuellement deux péniches et un pousseur. L'objectif est donc de faire « basculer » au moins 195 000 kilomètres routiers en kilomètres fluviaux d'ici 4 ans. » Pour atteindre cet objectif, l'entreprise va réajuster son plan commercial en proposant une offre « route », notamment avec des camions roulant aux gaz naturel comprimé, combinée à l'offre fluviale pour une alternative concrète. « Aujourd'hui il faut se donner les moyens et engager une mutation profonde pour que l'offre Route cesse d'être trop compétitive par rapport au fluvial », conclut Sébastien Micoulet.

INITIER SUR LE TERRITOIRE DEPARTEMENTAL DES PROJETS DE SUBSTITUTION D'EAU (STOCKAGE OU TRANSFERT)

A l'échelle de notre département, ce sont plus de 40 millions de m³ d'eau qui sont prélevés chaque année. Plus de 60% des prélèvements sont réalisés dans les eaux souterraines.

En représentant plus de 68% des prélèvements bruts, l'alimentation en eau potable en est le principal usage. L'agriculture arrive en second, avec près de 23% des prélèvements, puis l'industrie qui représente près de 9 % des prélèvements.

Dans une grande partie de notre département, ces prélèvements peuvent perturber le bon fonctionnement des milieux aquatiques. Sur certaines périodes de l'année, ces prélèvements deviennent alors incompatibles avec les besoins des milieux.

Plusieurs solutions ont été proposées pour parer à cette difficulté qui deviendra récurrente d'ici quelques étés.

Parmi ces solutions, a été proposé une expérimentation de création d'une...nappe phréatique ! Ou en tout cas d'un lieu de stockage d'eau potable ayant le même fonctionnement. Dans le même principe que dans la nature, le stockage d'eau potable aurait lieu en automne et au printemps en vue de sa distribution en été.

L'expérimentation sera menée sur la commune de Beaumont. Il s'agit de construire un réservoir d'eau utile d'environ 300 m³. L'option technique retenue est le réservoir d'eau enterré plein de sable (REEPS)

développée par la société Malgache Energis FD. Il s'agit d'un bassin creusé dans le sol, étanchéifié par géomembrane et rempli de sable. L'eau potable est stockée dans le sable à l'image d'une nappe phréatique artificielle. L'eau est ainsi à l'abri de la lumière, de la chaleur et des échanges avec l'atmosphère et se maintient dans de bonnes conditions sanitaires.

CREATION D'UN CENTRE DE FORMATION SUR LES METIERS DES ENERGIES RENOUVELABLES

C'est un fait : le coût de l'énergie augmente régulièrement, particulièrement pour les énergies fossiles. Le besoin d'études et de mise en œuvre de solutions de production d'énergies renouvelables va s'amplifier et va nécessiter de pouvoir mobiliser des compétences précises indissociables de formations techniques et commerciales performantes, afin de satisfaire les besoins déjà grandissant des particuliers et des professionnels.

C'est dans ce cadre que sont organisées à Lanas des formations continues et des formations initiales, permettant de répondre aux besoins de compétence des entreprises intervenant dans la filière des énergies renouvelables. Ainsi, l'Ardèche se positionne dès à présent sur le marché de la formation spécifique, ouvrant par la même occasion des perspectives d'avenir au monde de la formation sur le territoire.

ANNEXE 2 – TRAVAUX SUR LE DOMAINE ROUTIER

Liste des chantiers Routes – Juin à Août 2019

Territoire Nord – 3 791 320 €

- RD 237 – **Saint-Martial** : travaux de réhabilitation de chaussée – 341 600 €
- RD 578 – **Mariac et Dornas** : travaux de reprofilage de chaussée et enrobés – 300 600 €
- RD 206 – **Annonay et Boulieu-les-Annonay** : travaux de réfection de la couche de roulement – 280 000 €
- RD 578 – **Le Crestet** : travaux de réhabilitation de chaussée – 276 600 €
- RD 442 – **Boulieu-lès-Annonay et Savas** : travaux de réfection de la couche de roulement et construction de caniveau béton – 260 000 €
- RD 82 – **Andance** : travaux de réfection de la couche de roulement et construction de caniveau béton – 240 000 €
- RD 237 – **Arcens** : travaux de réhabilitation de chaussée – 230 000 €
- RD 215 – **Lachamp-Raphaël et Le Chambon** : travaux de réhabilitation de chaussée en enduits – 218 300 €
- RD 215 – **Saint-Andéol-de-Fourchades et Lachamp-Raphaël** : travaux de reprofilage de chaussée – 207 000 €
- RD 2 – **Lamastre** : travaux de réhabilitation de chaussée – 206 000 €
- RD 82 – **Saint-Désirat et Saint-Cyr** : travaux de mise en sécurité - 160 000 €
- RD 278 – **La Rochette et Borée** : travaux de reprofilage de chaussée – 156 000 €
- RD 278 – **Borée** : travaux de réhabilitation de chaussée en enduits – 150 600 €
- RD 821 et 242 – **Félines et Peaugres** : travaux de réfection de chaussée – 134 700 €
- RD 21 – **Saint-Basile** : travaux de reprofilage et enduits – 120 000 €
- RD 533 – **Alboussière** : travaux préparatoires à la réhabilitation de chaussée – 82 000 €
- RD 215 – **Borée** : travaux de reconstruction d'un mur de soutènement – 76 400 €
- RD 578a – **Lalouvesc et Satillieu** : travaux de rectification de virage – 70 500 €
- RD 121 – **Annonay** : travaux de rejointoiement d'un mur de soutènement – 58 000 €
- RD 281 – **Le Chambon**, RD 237 – **Saint-Martin-de-Valamas**, RD 409 – **Saint-Christol et Saint-Genest-Lachamp** : travaux de rejointoiement d'ouvrages d'art – 53 000 €
- RD 275 et 533 – **Saint-Agrève et Désaignes** : travaux de rejointoiement d'ouvrages d'art – 44 600 €
- RD 578 – **Le Crestet** : travaux de reprise de parapets – 42 000 €
- RD 378a – **Le Béage** : travaux de reprise de chaussée des enduits sur purges ponctuelles – 30 000 €
- RD 121 – **Villevocance** : travaux préparatoires préalables et réfection de chaussée – 29 200 €
- RD 273 – **Pailharès** : travaux de création d'accotements – 14 100 €
- RD 878 – **Annonay** : travaux de sécurisation d'une intersection – 10 120 €

Territoire Sud-Est – 2 301 300 €

- RD 1 – **Lagorce (Melvita)** : travaux de raccordement et revêtement de chaussée – 360 000 €
- RD 104 – **Saint-Priest** : travaux de stabilisation d'un affaissement de chaussée et réfection de la chaussée – 276 000 €
- RD 245 et 345 – **Labeaume** : travaux de rénovation de la chaussée – 260 000 €
- RD 365 – **Rompon** : travaux de reprofilage de chaussée – 227 000 €
- RD 2 – **Vernoux-en-Vivaraïs** : réalisation de la couche de roulement en grave émulsion – 189 000 €
- RD 317 – **Orgnac-l'Aven** : travaux de rénovation de chaussée – 173 000 €
- RD 201 – **Saint-Remèze** : travaux de rénovation de chaussée – 155 000 €
- RD 231 – **Dunière-sur-Eyrieux** : travaux de reprofilage de la chaussée – 103 000 €
- RD 107 – **Saint-Thomé et Viviers** : travaux de fraisage et revêtement de la chaussée – 91 800 €

RD 186, 286 et 86k – Bourg Saint Andéol : travaux de rénovation de chaussée – 84 000 €
RD 369a – Champis : travaux de reprise de chaussée – 72 000 €
RD 2 – Pranles : travaux de tranchée drainante – 70 000 €
RD 86e – Beauchastel : travaux d'aménagement de la traverse d'agglomération sur 250m – 57 000 €
RD 379 – Toulaud : travaux de rénovation de chaussée (enduit) – 50 000 €
RD 105 – Châteauneuf-de-Vernoux : travaux de reprise de la couche de roulement – 49 800 €
RD 287 – Saint-Péray : renouvellement de la couche de roulement en enrobés – 48 000 €
RD 11 – Charmes : travaux de remplacement des joints de chaussées – 35 700 €

Territoire Sud-Ouest – 3 542 800 €

RD 122 – Le Cros de Géorand, Les Sagnes, Le Béage et Ste Eulalie : travaux de chaussée - 809 500 €
RD 215 – Burzet et Péreyres : travaux de chaussée – 601 500 €
RD 237 – Saint-Martial : travaux de réhabilitation de chaussée – 341 600 €
RD 578 – Mézilhac : travaux de réfection de chaussée – 234 500 €
RD 378 – Sainte-Eulalie et Les Sagnes : travaux de chaussée – 227 900 €
RD 288 – Mazan l'Abbaye : travaux de chaussée – 194 900 €
RD 216 – Malbosc : travaux de reprofilage et enduits – 183 500 €
RD 110 – Coucouron et Lavillatte : travaux de rénovation de la chaussée – 160 700 €
RD 292 – Le Plagnal : travaux de rénovation de la chaussée – 121 200 €
RD 443 – Aizac : travaux de réfection de chaussée – 95 200 €
RD 218 – Saint-Andéol-de-Vals : travaux de réfection de chaussée – 78 900 €
RD 335 – Lentillères : travaux de réfection de chaussée – 74 800 €
RD 19 – Saint-Etienne-de-Lugdarès : travaux de rénovation de la chaussée – 68 300 €
RD 301 – Borne : travaux de reconstruction mur de soutènement – 52 700 €
RD 239 – Saint-Etienne-de-Lugdarès : travaux de rénovation de chaussée – 49 700 €
RD 251 – Les Vans : travaux de reconstruction de têtes de murs de soutènement – 43 000 €
RD 113 – Les Salelles : travaux de reconstruction d'un mur de soutènement et parapet – 40 300 €
RD 218 – Saint-Joseph-des-Bancs : travaux de réparation de murs et construction de parapets – 31 900 €
RD 578 – Mézilhac : travaux de réfection de maçonnerie – 31 200 €
RD 24 – Rocles : travaux de reconstruction de parapets – 29 400 €
RD 104 – Aubenas et Laurac, RD 578 bis Aubenas : travaux de purges de chaussée en enrobés – 26 300 €
RD 24 – Borne : travaux de réalisation d'un muret montagne – 24 500 €
RD 4 – Planzolles : travaux de reconstruction d'un mur de soutènement – 21 300 €

Service Aménagement – 960 000 €

RD 86 – Charmes-sur-Rhône : aménagement paysager entrée nord avec carrefour en double-giratoire – 710 000 €
RD 2 – Privas : aménagement d'un carrefour giratoire entre la RD2 et les boulevards du Lycée et de Lancelot – 250 000 €

Service Réhabilitation – 1 422 300 €

RD 120 – Saint-Agrève : dernière phase de travaux d'élargissement du pont Mounier – 222 300 €
RD 86b – Andance-Andancette : travaux de remise en peinture et de réparation du pont suspendu – 1 200 000 €

L'EGALITE DES CHANCES

Les années collège – de la 6e à la 3e – sont généralement des années heureuses, insouciantes, où l'apprentissage, l'ouverture au monde, l'ouverture aux autres est au cœur de chaque journée. Importantes en termes d'orientation, de formation de la personnalité, ces quatre années sont celles durant lesquelles le Département est compétent et surtout impliqué aux côtés de chaque jeune. Pour les collégiens, mais aussi les personnels et les enseignants, le Département met tout en œuvre pour que leurs conditions de travail soient confortables et adaptées aux méthodes d'enseignement.

Ainsi le Département assure les travaux de maintenance et d'entretien réalisés dans les établissements publics. Il finance la quasi-totalité du fonctionnement des collèges, il les équipe en mobilier ainsi qu'en matériels nécessaires à la vie scolaire. Il est responsable de l'aménagement des locaux et de leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite (ascenseurs, sanitaires et mobiliers adaptés...) et du transport scolaire des collégiens porteurs d'un handicap.

Il est l'employeur des agents chargés de la maintenance et de l'entretien des bâtiments, de l'accueil des élèves et des familles et de la préparation des repas. Un volet restauration scolaire, qui, dès cette année, Ardèche en transition oblige, permettra d'accompagner les collégiens vers cet objectif inscrit dans la charte « Mon collège s'engage » : servir des produits de saison, lutter contre le gaspillage alimentaire, valoriser les déchets...

L'égalité des chances dans l'accès aux savoirs est un des objectifs du Département avec celui d'offrir, à chaque enfant, les conditions d'un développement harmonieux et d'une ouverture à la transition écologique. « Je suis convaincu que, vous, collégiens d'aujourd'hui, serez demain le moteur d'un territoire plus solidaire, plus responsable et durable » rappelle Laurent Ughetto, président du Conseil départemental de l'Ardèche. Et de poursuivre : « Désormais, le Département et les collèges s'engagent à donner à chaque collégien les moyens de devenir un citoyen et un consommateur responsables dans le respect de l'environnement et des personnes »

ETATS DES LIEUX

Pour cette rentrée 2019, les effectifs prévisionnels sont en légère hausse par rapport à l'année scolaire 2018/2019. **16 208 élèves** (contre 16 168 élèves l'an dernier) sont donc attendus dans les **39 collèges ardéchois, 26 publics et 13 privés**. Le Département consacre chaque un **budget de 14,5 M € au fonctionnement des collèges, et 10,5 M€ en investissement**.

Le Département est compétent sur les collèges à travers 3 champs d'actions :

- Bâtiments/travaux : 24,74 M€ depuis 3 ans pour maintenance, construction et réhabilitation (voir annexe)
- Équipement : mobilier + matériel cuisine et nettoyage + informatique
- Restauration et entretien des locaux : 1 079 310 repas servis en 2018

Le Département a voulu aller plus loin, encouragé en ce sens par la loi Peillon (2013) qui :

- Instaure des contrats d'objectifs tripartites entre l'État, le Département et l'établissement scolaire : en 2018 tous les collèges publics ont signé un contrat d'objectif tripartite.
- Clarifie les rôles des collectivités dans la politique numérique (équipement, maintenance, acquisitions des logiciels nécessaires à l'enseignement et aux échanges) : 695 000 € consacrés à l'investissement informatique en 2018.

UN PLAN COLLEGE ET UNE CHARTE POUR LA REUSSITE DES ELEVES

La politique collège du Département s'articule autour du plan collèges 2016/2022 et de ses cinq axes. Ce plan, véritable feuille de route, a pour objectif de donner aux collégiens toutes les chances de réussite et de faire du collège un établissement accueillant et bien équipé, mais aussi un lieu d'échanges, de réussite, de citoyenneté et de découvertes.

AXE 1 : UNE RESTAURATION DE PROXIMITE ET DURABLE

Mon collège s'engage (voir dossier)

AXE 2 : DES COLLEGES CONNECTES

Le Département est le partenaire des établissements concernant les usages numériques.

Depuis septembre 2018, le Département a engagé un **plan de dotation/renouvellement en vidéoprojecteurs interactifs**. Il accompagne le développement des **projets innovants** visant, entre autres, à encourager l'**utilisation des tablettes**. Il met en œuvre la fourniture **d'espaces collaboratifs en ligne pour chaque collégien et chaque professeur**.

Tous les collèges ont **accès au haut débit grâce à la fibre optique**. Durant l'année 2019/2020, les débits seront augmentés dans chaque collège bien au-delà des préconisations du ministère de l'Éducation nationale.

L'objectif à échéance 2021 est de garantir les ratios suivants :

- passer de 1 poste pour 10 élèves à 1 poste pour 5 élèves ;
- équiper en tablettes éducatives 1 classe mobile pour 100 élèves (1 489 tablettes ont été installées, manque 354 pour atteindre cet objectif) ;
- renforcer l'équipement en vidéoprojecteurs interactifs ;
- élargir et moderniser le parc des PC.

Comparativement aux autres départements de l'académie, l'Ardèche se situe en avance sur plusieurs points :

- La totalité de l'infrastructure de pédagogie a été remise à niveau ;
- La reprise du maillage administratif sera engagée dès le 01/09/2019 ;
- Le Wifi est déployé dans tous les collèges et sur tout leur périmètre ;
- La montée en haut débit est en cours accompagnée du changement des pare-feux.

EN CHIFFRES

Entre 2017 et 2019, ce seront près de **2,7 M€ qui auront été consacrés au numérique** sous toutes ses formes.

AXE 3 : DES COLLEGES OUVERTS SUR LEUR TERRITOIRE

Le Département est engagé dans une politique volontariste en matière d'immobilier (CF ; bilan des travaux de l'té annexe 2 bis):

- 1 collège est rénové ou reconstruit chaque année à hauteur de 10 M€ (chantiers en cours : Les Perrières, Joyeuse, Le Pouzin, La Voulte) ;
- Les bâtiments sont rendus exemplaires au plan énergétique.

Le Département de l'Ardèche a approuvé un **plan prévisionnel d'investissement pour ses collèges de 36 M€** pour les trois prochaines années (fin des chantiers en cours et projets pour Joyeuse, Saint Sauveur de Montagut, Annonay La Lombardière. Villeneuve de berg, Tournon).

Par ailleurs, les opérations annuelles de maintenance (environ 1 M€) et la fourniture de gros matériel de cuisine sont conduites avec le souci d'être en totale conformité avec les objectifs d'hygiène et de sécurité et en accord avec les objectifs de la transition et les engagements du projet Mon collègue s'engage.

AXE 4 : L'AMBITION DES ELEVES

Deux grands chantiers témoignent de la volonté du Département d'encourager les élèves ardéchois à avoir de l'ambition et leur donner les meilleures chances de réussite.

> Ardèche Campus Connecté -A2C- (voir dossier)

> Accompagnement des projets éducatifs des collèges :

Dispositif coordonné État/Département

En 2018, un nouveau règlement des projets éducatifs a été mis en place afin d'accompagner au mieux les collèges dans des projets plus transversaux / interdisciplinaires :

- Articulation autour de 6 thématiques liées aux programmes scolaires : Avenir, Citoyenneté, Culture, Environnement, Santé, Sport ;
- Critères de sélection détaillés, définis par le Département, la DRAC et l'Education nationale ;
- Mise en ligne d'un guide des ressources recensant les partenaires du territoire susceptibles d'être sollicités pour des projets.

EN CHIFFRES

Pour l'année 2019-2020 : **381 projets ont été déposés** (dont 318 pour les collèges publics).

L'autorisation d'engagement votée lors du BP 2019 s'élève à **467 000 € + 50 000 € pour le dispositif collège au cinéma.**

AXE 5 : LES PERSONNELS AU CŒUR DES COLLEGES

Le Département emploie les « agents techniques départementaux des collèges » (ex TOS) sur des postes d'entretien et de restauration : **206 agents (+/-1 agent pour 57 élèves dans le public).**

Ces agents remplissent les missions d'accueil, d'entretien général et technique, de restauration et d'hébergement : une diversité de métiers qui reflètent de nombreux savoir-faire et compétences.

Ils sont affectés par le Département dans l'Établissement.

À ce titre, en tant que membres de la communauté éducative et par l'exercice des missions qui leur sont confiées, ils concourent à la poursuite des objectifs éducatifs de l'Établissement, ainsi qu'à la mise en œuvre de la politique départementale en la matière.

ANNEXE 4 – BILAN DES TRAVAUX « ETE 2019 » DANS LES COLLEGES PUBLICS ARDECHOIS

Sur le plan des **opérations majeures d'investissement**, 3 collèges sont en chantier cet été :

- Collèges **Les Perrières à Annonay** : Restructuration complète de l'établissement engagée pour **18 300 000 €** dont la livraison finale est prévue à la rentrée 2020.

Actu : S'achève la construction du bâtiment principal qui abritera les salles de classe spécialisées (Technologie, sciences, Arts, ULIS) ainsi que les fonctions Administration, Vie scolaire, CDI et espaces professeurs. Une livraison partielle du bâtiment aura lieu à la rentrée de Septembre et l'achèvement des espaces de circulation et l'atrium principal seront livrés à la rentrée des vacances d'Automne.

- Collèges **Les Trois Vallées à La Voulte** : Restructuration complète de l'établissement engagée pour **13 800 000 €** dont la livraison finale est prévue à la rentrée 2021. La demi-pension et les salles de Sciences et Technologies ont été livrées en janvier 2019. Ces dernières logent provisoirement l'administration du collège.

Actu : Les travaux de gros œuvre (construction) du bâtiment B destiné à accueillir l'Administration, le secteur vie scolaire, les espaces professeurs et la majorité des salles de classes banalisées (math, langues, Histoire, CDI...) doivent être achevés en février 2020 et livrés à la rentrée des vacances de Printemps 2020.

- Collèges **Alex Mézenc au Pouzin** : Extension du collège pour porter la capacité d'accueil à 500 élèves avec la création de 5 salles de classes, d'un foyer des élèves et l'agrandissement de la demi-pension pour un montant de l'opération de **2 100 000 €**.

Actu : La construction de l'extension destinée à accueillir les classes est en cours. La maçonnerie a été réalisée pendant les vacances scolaires et le montage des murs à ossature bois les salles est en cours. L'achèvement des salles est prévu fin octobre et après liaison avec l'existant et aménagement, les salles seront à disposition de l'établissement en fin d'année 2019. La demi-pension sera livrée aux vacances de printemps 2020.

- Une opération majeure est en cours de préparation : La **construction d'un nouveau collège à Joyeuse** et d'un plateau sportif pour un montant de **10 000 000 €**. Le collège disposera d'une capacité d'accueil de 300 élèves, Cette opération est accompagnée de la construction d'une salle multisport intercommunale pour un montant de **3 400 000 €** sur le même site. Le Département, maître d'ouvrage délégué sur le bâtiment intercommunal réalise la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble du projet.

Actu : L'appel d'offre est en cours cet été. Les autorisations administratives (déclaration de projet, permis de construire, ...) liées au projet en cours de validation et chantier doit commencer en Octobre 2019 pour un achèvement prévu en toute fin d'année 2020.

Sur le plan de la maintenance, plusieurs interventions ont été programmées cet été dans les collèges du Département :

- **Déploiement du plan de sécurisation** des établissements (notamment vis-à-vis du risque attentat et des risques naturels et technologiques). Ce plan sur 3 ans qui représente près de **1 150 000 €** s'achèvera à l'issue de la prochaine année scolaire. Après la mise en œuvre de compléments de clôtures et portails permettant de mieux maîtriser l'enceinte des bâtiments, les travaux 2019 consistent essentiellement au déploiement de systèmes d'alerte et de diffusion sonore et à la mise en place de systèmes de Vidéo-surveillance sur les accès et zones d'intrusion. Ce travail est mené en lien avec les diagnostics réalisés par les forces de sécurité et les référents de l'éducation nationale.

Actu : Les collèges concernés cet été par des travaux de sécurisation sont : Roqua à Aubenas / A. Mercoyrol à Cruas / Ch. de Gaulle à Guilherand Granges / J. Durand à Montpezat / Montagne ardéchoise à St Cirques / Eyrieux à St Sauveur / M. Chamontin à Le Teil / G. Gouy à Vals les Bains

- D'autres travaux du **programme annuel de maintenance** sont réalisés au cours de la période estivale :
 - o Roqua à Aubenas : extension du préau pour 70 000 € (travaux suivi par le Département financé sur fonds propres par l'établissement)
 - o Jastres à Aubenas : travaux de carrelage en cuisine suite au sinistre de fin de chantier pour 120 000 € (restructuration en 2017)
 - o Ch. DE Gaulle à Guilhaud Granges : aménagement de l'infirmerie pour 27 000 € (réfection et mise en accessibilité)
 - o M. Chamontin à Le Teil : réfection des sanitaires des élèves pour 14 000 € et travaux de modernisation du système de désenfumage des escaliers pour 12 000 €.
 - o G. Gouy à Vals Les Bains : rénovation des réseaux de distribution du chauffage pour 50 000 €.
 - o P. Delarbre à Vernoux : réalisation d'un abri vélo sur l'entrée SUD pour 19 000 €
 - o Laboissière à Villeneuve de Berg : remplacement d'armoires électriques et mise en œuvre de systèmes de ventilation pour 23 000 €.
- Une partie de la programmation 2019 a été réalisé au cours de la première partie de l'exercice et notamment les opérations de :
- o L. Jouvot à St Agrève : réfection complète d'une salle de classe pour 21 000 € (ancienne salle de sciences).
 - o L. Vieljeux à Les Vans : remplacement des brise-soleils orientables de la façade OUEST pour la gestion de l'ensoleillement et de la chaleur pour 15 000 €

ANNEXE 5 - SEMAINE DU NUMERIQUE

Semaine de la transition numérique - 29 septembre – 5 octobre 2019 - **Quand les données s'en mêlent**

- **Cartoparties : explorez et cartographiez le territoire pour participer à la production d'une carte collaborative de l'Ardèche** A l'occasion de la semaine du numérique, le Département de l'Ardèche lance un projet participatif pour réaliser une cartographie du territoire, citoyenne et libre. Durant toute la semaine, plusieurs « cartoparties » se dérouleront sur le territoire. Accessible à tous, ces cartoparties, sont l'occasion d'apprendre les méthodes de relevés GPS sur le terrain et du recueil des données visuelles pour leur traitement sur ordinateur. Les cartoparties se déroulent sur la journée sous forme très ludique et dans une ambiance conviviale.

Dates : du 29/09 au 4/10 - **Lieux** : Annonay, Privas, Burzet, Chirols, Pont d'Aubenas, Mercuer, Villeneuve de Berg, Chanonnas, Le Teil, Saint Félicien - **Horaire** : 9h30 – 17h30 - **Thématiques** : patrimoine, culture, mobilité, randonnées - **Tout public**

- **Soirée ciné-débat : Nothing to hide. Un documentaire sur la surveillance de masse pour lancer le débat sur l'exploitation et la protection des données personnelles** Le film aborde la question de la surveillance de masse et son degré d'acceptation par la population résumée par l'argument « je n'ai rien à cacher ». Le fil rouge du documentaire est une expérience d'espionnage volontaire mené sur « Mister X », jeune comédien vivant à Berlin. Après la projection du film, un temps de débat, animé par Franck Gargault, Délégué à la protection des données au Département de l'Ardèche.

Date : mercredi 2 octobre 2019 - **Lieu** : cinéma de Lussas - **Horaire** : 19h – 22h - **Tout public**

- **Escape game « mes réseaux, mes données »** Données personnelles, contenus sensibles, réseaux sociaux, jeux... Les adolescents sont exposés à tout cela sans toujours connaître l'impact de leurs comportements. Sous la forme d'un escape game les adolescents pourront apprendre à mieux se protéger et à identifier les bons outils et les bons comportements à adopter pour préserver au mieux leurs données personnelles et leur vie privée. Plongés dans l'univers des réseaux, les participants ont 60 minutes pour en sortir en résolvant de nombreuses énigmes.

Date : 2 octobre 2019 - **Lieu** : Lussas (Maison du documentaire) - **Horaire** : 14h00 – 17h00 - **Animation** : PIJ Annonay - **Public** : adolescents

- **Ateliers participatifs : dessine-moi un bouton.** Le Département a déjà commencé un important travail de dématérialisation qui s'accompagne du développement d'une relation numérique avec les usagers. Dans la perspective des nouveaux services numériques à venir, le Département propose aux usagers de définir avec les agents de la collectivité, les grandes lignes de leurs interfaces graphiques. L'objectif est de s'appuyer sur l'expérience des utilisateurs, leurs besoins et leurs attentes de telle sorte que les services mis en ligne soient utilisables facilement. En participant à la matinée « Dessine-moi un bouton », les usagers du Département ont une occasion unique d'être les acteurs d'une démarche centrée sur l'utilisateur afin de rendre plus accessible la relation numérique avec les usagers.

Date : 5 octobre 2019 - **Lieu** : Hôtel du Département, Privas - **Horaire** : 9h30 – 13h30 - **Tout public** - Animation des ateliers : Design Enjeu, spécialiste du Design de service

- **Conférence et tables rondes : les impacts du numérique sur la société et notre environnement** En guise de clôture de la semaine du numérique, une après-midi pour appréhender les grands enjeux du numérique sous le prisme de son impact social et environnemental. Grand témoin et divers acteurs de la transition numérique issus de collectivités, d'associations et d'entreprises se succéderont pour partager leur vision d'un numérique raisonnable et responsable.

Date : 5 octobre 2019 - **Lieu** : Hôtel du Département, Privas - **Horaire** : 14h30 – 18h - **Tout public**